L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 29 AOUT.

Premières Représentations.

JEAN-NU-PIEDS,

Drame en quatre actes, en vers, de Mr. Albert Delpit.

(Représenté pour la première fois sur le théâtre du Vaudeville, le 9 août 1875.)

Par une curieuse coïncidence, c'est le 9 août qu'a été joué ce drame dont le premier acte se passe aussi le 9 août, la veille de cette journée mémorable par l'événement que le général Luckner croyait être un *simple petit accident*, et qui était tout simplement la chute du trône des Bourbons.

Laissant dans la pénombre les scènes historiques de cette époque, à la fois si grandiose et si lugubre, Mr. Albert Delpit s'est principalement attaché à montrer le contre-coup de la politique sur la famille. L'histoire sert de cadre à la pièce; mais l'analyse du cœur humain est le vrai ressort de l'œuvre.

Aussi, l'on nous permettra de faire immédiatement abstraction du côté politique du drame. Certains spectateurs paraissaient regretter que les royalistes eussent un aussi beau rôle; d'autres, au contraire, voyaient avec quelque peine les républicains passer au premier plan et dominer la situation de toute la hauteur de leur dévouement et de leurs sacrifices à la patrie.

Pour nous, nous félicitons l'auteur d'avoir été impartial et vrai: il n'a point fait œuvre de parti: il a écrit un drame intime, et c'est de ce point de vue que nous nous plaçons pour juger l'action ainsi que les personnages.

Le marquis de Kardigan a trois fils: Jean, l'aîné, Louis et Henry. Ces deux derniers sont avec *la cour*; Jean a adopté les idées nouvelles: il est avec les Girondins.

Vivant au fond de la Vendée, le marquis ignore cette défection de Jean, et lorsque, venu à Paris, au moment même où les Tuileries sont envahies, il voit son fils à la tête des soldats de la Révolution, il le maudit et le renie.

C'est sur cette malédiction solennelle que se termine le premier acte.

L'exposition est intéressante.

Elle gagnerait à être allégée de certains détails oiseux, notamment du rôle de Cydalise et de la chanson fort mal chantée par Mlle Massin; mais elle est nette, et contient un épisode touchant, celui de la mort de Louis Kardigan.

Frappé en résistant au flot populaire, Louis expire dans les bras de son père qui, faisant trêve à sa douleur profonde, quitte le cadavre de son fils pour aller défendre son Roi.

Monté à ce diapason, l'esprit est-il disposé à entendre le citoyen Aristide, secrétaire du conventionnel Hévrard, débiter son latin *culinaire*, comme il l'appelle lui-même?

Nous en doutons, et la partie comique du drame qui, sans doute, a été accentuée par l'auteur à cause du Vaudeville, semble plus qu'un hors-d'œuvre.

C'est l'écueil du drame tel que le conçoit l'école moderne; nous n'osons dire romantique, car Mr. Delpit ne saurait être rangé sous la bannière de Victor Hugo, mais plutôt sous celle de Ponsard.

Jean-nu-Pieds procède plus du *Lion amoureux* que de *Quatrevingt-treize*, quoiqu'il rappelle singulièrement le dernier roman du Maître.

Oui, le mélange du gai et du sombre demande une main des plus exercées. Les classiques du dix-septième siècle, par la théorie de l'unité du genre, évitaient à coup sûr un danger.

Je crois que c'est à l'influence de l'élément comique que Mr. Delpit a dû les hésitations des spectateurs au deuxième acte, lequel offrait pourtant aux âmes tendres une scène d'amour fort bien traitée entre Henri de Kardigan, le royaliste, et la fille d'Hévrard, le conventionnel.

Fernande aime Henri, quoique Hévrard ait rêvé de l'unir à Jean-nu-Pieds, et l'on comprend l'intérêt qui naît de cette rivalité d'amour surgissant entre les deux frères.

Au troisième acte, on est en Vendée, cette Vendée si admirablement décrite par Victor Hugo, le pays où, comme l'a dit le poète, l'âme de la terre a passé dans l'homme.

Henry de Kardigan, grâce à Fernande, a pu fuir Paris, et il cherche à regagner le château paternel, centre de la résistance. Egaré dans un campement républicain, il est pris de nouveau, puis délivré par Jean-nu-Pieds, qui faiblit en trouvant ainsi toujours sur son chemin un frère ou un père à combattre. Mais Hévrard fait résonner à l'oreille de Jean les mots sublimes de devoir, de patrie, et Jean laisse la guerre accomplir son œuvre.

Cette fois, le vieux marquis et Henri n'échappent pas à leurs ennemis et ils sont condamnés à mort.

Ils n'ont plus qu'une heure à vivre.

Jean se présente devant son père. Il a quitté le service de la République, non pour trahir la cause qu'il aime, mais pour ne point sembler complice de ceux qui vont fusiller les Kardigan; bien plus, il est décidé à prendre au moins la place d'un des deux prisonniers, celle d'Henri.

Ah! à ce moment, le drame s'élève, le souffle est large et puissant! Le père, placé entre ses deux enfants, dont l'un doit mourir, subit une torture morale; dont le spectacle est à la fois poignant et magnifique; et ce combat intérieur se termine par un mot qui a soulevé la salle.

Après avoir déclaré qu'il accepte le sacrifice de Jean, parce que Henry est le seul espoir de la race des Kardigan, le marquis s'écrie:

C'est l'aîné qui commande et doublement en maître,
Car, étant déjà mort, je deviens ton ancêtre.

Et se tournant vers Jean, le père lui donne le baiser de réconciliation, d'amour et d'adieu suprême.

Ce dénoûment a été unanimement acclamé. Des enthousiastes ont été plus loin, et ils ont rappelé l'auteur, qui a eu le bon goût de ne point revenir.

Le zèle a des écarts fâcheux.

Quand on a conçu une œuvre aussi virile que *Jean-nu-pieds*, on a le caractère assez énergique, l'esprit assez large pour aimer la vérité et repousser les flatteries.

Nous nous associons, —et avec quelle joie!—aux marques de sérieuse estime données à un jeune écrivain qui comprend si noblement la mission de l'auteur dramatique, laquelle est de réchauffer les âmes engourdies, et de faire vibrer les sentiments généreux de la foule.

Nous rendons pleine justice à ce labeur courageux d'une longue méditation, à cet effort persévérant qui a pour but l'honneur et non le profit. Mais l'heure de l'ovation serait prématurée, et Mr Albert Delpit l'a spirituellement reconnu lui-même.

Son drame a, en effet, deux parties faibles: la trame scénique; et, par endroits, la forme qui n'est pas assez sévère.

Oh! je sais bien que c'est la tendance actuelle. On considère de nos jours ces moments de relâchement dans le dialogue comme un repos pour l'auditoire, qui ne saurait s'accommoder, dit-on, d'un style également soutenu.

Entre détendre un peu la corde ou la lâcher complètement, il y a une différence; par cette méthode trop commune aux *jeunes*, il se produit, au contraire, ceci, à savoir: que le public est surpris par l'explosion inattendue de vers pompeux, et que son oreille est choquée par suite du manque de transition.

On a prétendu que Mr Delpit avait crânement assisté du fond d'une baignoire à *la première*: il a dû se rendre compte de cette impression; les *coups de poing* de la fin des scènes ont certes fait bondir le public; toutefois, il ne faut pas abuser de ce traitement énergique qui fatigue à la longue et amène la réaction. On en arrive à se défendre.

Quant à l'action, nous le répétons, elle a besoin d'être resserrée et pressée: les coupures et raccords sont aisés à pratiquer.

Cette dernière opération accomplie, il restera une pièce émouvante, digne d'approbation surtout par ses tendances vers l'idéal, condition essentielle de l'art.

HENRI DE LAPOMMERAYE.

—La jeune fille avec laquelle le prince Milan de Serbie vient de se fiancer, Mlle Natalie de Heczko, n'a que seize ans: elle est orpheline de père et de mère; son père était un grand propriétaire russe et colonel dans l'armée russe; sa mère était une princesse Stourdza. Elle avait pour tuteur son oncle, le prince Murisi, qui vivait à Odessa.

L'acte de fiançailles a été dressé jeudi dernier, à l'hôtel de l'Agneau d'or, où le prince loge, à Vienne.

Les fiançailles religieuses ont eu lieu le lendemain à l'église grecque, et le mariage sera célébré en octobre prochain, à la cathédrale de Belgrade, d'après le rite orthodoxe.

Au dîner des fiançailles, qui a eu lieu à l'hôtel, et auquel assistaient 23 convives, parmi lesquels la mère du prince Milan et le premier ministre de Serbie, M. Marinovitch, ce dernier a porté la santé du prince et de la future princesse; le prince Milan a répondu par un toast au peuple scribe.

—Un exemple de la brièveté des gloires de ce monde:

C'était Grassot, croyons-nous, qui, lorsqu'on lui demandait comment il faisait pour avoir des chapeaux si cocasses dans ses rôles, répondait simplement:

—Je garde les miens.

L'excellence de ce système a été démontrée encore l'autre jour.

Le comique Baron avait besoin d'un chapeau très bizarre en vue de je ne sais quel rôle.

Il va chez un vieux marchand d'habits qui tire du fond de son magasin un couvre-chef dont la seule vue suffisait à faire rire aux larmes.

—Où avez-vous péché un tromblon pareil? demande Baron frappé de stupeur et d'admiration.

—Eh! bien, monsieur, répond en soupirant le vieux marchand, c'est le chapeau qu'avait Mr. Bressant dans les *Malheurs d'un amant heureux*. Si vous aviez vu cette élégance, monsieur!

—Un avis que nous avons lu hier, rue de Rivoli, 68, dans la vitrine d'un marchand de photographies:

ARTICLES PREMIER CHOIX
à
50 centimes.

Qu'on vienne donc dire encore que les femmes de théâtre ruinent les jeunes gens!

FEUILLETON.

JEAN DAGOURY.

SCÈNES DU PAYS BAS NORMAND.

PAR CHARLES CANIVET.

III—Suite.

Cette passion qu'il contenait en présence des gens de la ferme, et qui ne se traduisait que par l'éclat de ses yeux quand il les fixait sur sa cousine, lui inspirait parfois d'étranges fantaisies. Taciturne par caractère et trop brutal pour chercher les expressions qui lui manquaient, c'est à peine s'il lui adressait la parole. A demi-sauvage, il aimait comme un sauvage, et ses poings solides se crispaient involontairement lorsque au milieu de ses réflexions, il venait à penser qu'on pourrait lui disputer l'affection de Tonnette.

Dans ces moments-là, il faisait une foule de projets sanguinaires. Suivant une expression vulgaire, il y voyait rouge, et à force de s'exciter lui-même, il plantait, en imagination, son couteau dans le cœur de Mesnilgrand, et l'en retirait aussitôt pour l'y replonger plusieurs fois.

Cette tension de son esprit vers un but unique et terrible l'accablait et le vieillissait avant l'âge, d'autant plus qu'il était trop timide pour s'expliquer, par crainte de Tonnette d'abord, aussi par crainte de son père qu'il pressentait son adversaire, et qui n'avait pas amassé des rentes à force de travail et de suer pour les jeter dans le contrat de mariage d'un sot, qui, en épousant Tonnette, perdait volontairement l'occasion de doubler sa fortune.

Un jour il lui arriva d'obéir à un désir invincible. C'était un soir de dimanche. Maître Dagoury, qui parfois faisait bien les choses, avait donné un dîner plantureux où, en sa qualité d'adjoint, il avait invité le maire et les principaux de la paroisse, ainsi que le curé, l'abbé Dumutel, qui nommé vicaire de Nègreville en sortant du séminaire, n'avait pas tardé à gagner la cure et la dirigeait depuis tantôt quarante ans.

Tonnette s'était faite belle pour la circonstance. Etait-ce hasard ou calcul? elle était à table auprès de Mesnilgrand. Dagoury n'en mangea pas, et quand vint le moment où les têtes se trouvant montées par le cidre en bouteilles, il fut difficile de s'entendre, il quitta la table, monta jusqu'à la chambre de sa cousine et la trouva fermée. Alors, à pas de loup, il gagna la prairie.

La chambre de Tonnette se trouvait au second étage, et la fenêtre se dissimulait presque derrière les plantes qui grimpaient tout autour et s'enroulaient dans tous les sens. Devant la fenêtre, un grand hêtre étendait ses branches touffues, et l'une d'elles arrivait à portée de la main; si bien qu'un matin les oiseaux, qui en avaient l'habitude, voletaient jusqu'aux dernières pointes en piaulant, et prenaient l'un après l'autre, entre les doigts de Tonnette les miettes de pain et les friandises qu'à leur intention elle tenait toujours en réserve.

Dagoury, quoique peu enclin à la poésie, les enviait parfois, et ce soir-là, peut-être un peu sous l'empire des fumées du vin, il regarda de droite et de gauche pour s'assurer qu'il était bien seul, posa le long du tronc lisse une échelle et se blottit dans l'arbre, au plus épais du feuillage.

IV

Partout régnait le plus grand calme, un de ces calmes qui portent au rêve quand on est loin des villes. De temps en temps seulement, et à intervalles presque égaux, on entendait l'aboiement sonore du gros chien Mars, à la chaîne dans la cour de la ferme.

Dagoury, affourché sur la maîtresse branche, le dos appuyé contre le tronc du hêtre, attendait. Peu à peu la nuit tombait enveloppant dans un voile de plus en plus sombre la terre et le ciel, où les étoiles apparaissaient une par une, comme autant de curieuses.

Tout à coup Dagoury eut un tressaillement. Tonnette, penchée sur le bord de la fenêtre, dans une attitude pensive, lui apparut, mais ce ne fut qu'un éclair. La fenêtre se referma, et derrière les rideaux assez épais pour arrêter la lumière, l'ombre de la jeune fille se remuait comme une ombre chinoise, tantôt vague, tantôt avec une netteté plus grande. Mais bientôt la lumière s'éteignit, Dagoury se laissa glisser en bas, comme un singe, entrait chez lui sous l'empire d'une rage sourde, et, pour oublier, il se mettait à compter son argent sur la table de son secrétaire.

D'autres fois il courait droit devant lui à travers la prairie, à pas inégaux, et pour calmer la tempête de sang qui grondait sous son crâne, il allait à la rivière et s'étendant le long du bord, il y plongeait la tête à plusieurs reprises.

Puis, un peu calmé en apparence, il reprenait le chemin de la ferme, mais en passant devant le moulin de Mesnilgrand, il s'arrêtait, et, en blasphémant, lui montrait les deux poings.

Or, Mesnilgrand avait fini par faire part de ses projets au père Dagoury, qui l'avait encouragé en se chargeant de plaider lui-même sa cause auprès de Tonnette, cause bien aisée à gagner, pensait-il, car tout en ayant pour sa nièce une certaine affection le fermier ne pouvait s'empêcher de considérer la démarche de Mesnilgrand comme un acte inouïe, en égard à son bien.

Cependant une chose se passait qui, jusqu'alors, avait échappé à tous. Mesnilgrand, comme à Dagoury: Mr. Paul avait maintenant seize ans bien comptés.

Depuis le jour où Mr. Gerville l'avait tiré du fond de la Douve, le meunier, plein de reconnaissance pour son sauveur, s'était pris pour son fils, Paul, monsieur Paul, comme il l'appelait, d'une amitié profonde. Tous les ans, l'enfant passait une grande partie de ses vacances au moulin. Mesnilgrand ne le perdait pas souvent de vue. Ils allaient ensemble faire des courses énormes dans les environs, à Bricquebec, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, à Carteret quelquefois, où Mr. Paul avait des amis, et c'était un plaisir pour lui de voir la mer s'engouffrer, furieuse et mugissante, dans les crevasses des hautes falaises; tandis qu'au loin les îles anglaises et principalement Jersey, semblaient nager dans une nappe d'azur tranquille. Ces jours-là, on attelait Jacqueline, la jument favorite, et l'on rentrait le soir fort tard, au clair de lune, à l'heure où les arbres se dessinent en noir sur la route blanche.

Comme bien on pense, Mr Paul n'avait pas manqué d'accompagner Mesnilgrand dans ses fréquentes visites à la ferme, où il était choyé de tous: Dagoury lui-même se départait à son égard de sa sauvagerie habituelle et semblait heureux de le voir.

Dans les premiers temps, il avait joué, couru avec Tonnette dans la cour et dans le verger sans songer à autre chose qu'à rire, et Mesnilgrand riait aussi d'aise de les voir tous les deux, et quand ils s'étaient bien ébattus il essuyait la sueur qui coulait à grosses gouttes du front de Mr Paul.

—Assez comme cela, disait-il, allons dîner.

—Ah! bast! laissez-les jouer, Mesnilgrand, disait la fermière, ils ne riront pas plus jeunes.

—C'est vrai, reprenait le meunier; mais voyez-vous, madame Dagoury, un refroidissement est tôt venu, et s'il arrivait mal à cet enfant, j'en serais inconsolable.

Alors le meunier faisait ses adieux, Tonnette embrassait Mr Paul sur les deux joues, du plus fort qu'elle pouvait, et celui-ci grimpait sur les épaules de Bon-Ami—c'est ainsi qu'il avait pris l'habitude d'appeler Mesnilgrand—et le regagnaient le moulin avec des éclats de rire.

Mais il est un terme à tout. Mr Paul avait grandi rapidement en force et en raison, comme on fait à cet âge, et les jeux d'autrefois tout d'un coup étaient devenus impossibles. Comme il venait d'achever sa rhétorique il s'aperçut que Tonnette était admirablement jolie, et, de son côté, Tonnette regardait bien souvent Mr Paul et lorsqu'il avait quitté la ferme avec Mesnilgrand elle restait debout sur le seuil jusqu'à ce qu'elle les perdît de vue, et le matin, à son réveil, c'était pour lui sa première pensée et elle ne savait point ce que cela voulait dire.

C'est à ce moment qu'elle se faisait toutes ses réflexions. Cette heure matinale, si terrible pour les laides et les vieilles, est un triomphe pour les autres.

Or, un matin, Tonnette, après s'être un instant frotté les yeux, repoussa sous sa résille les mèches blondes qui lui couvraient le visage; puis rejetant la couverture, elle sauta pieds nus dans la chambre. Son premier soin fut d'aller se regarder dans la glace. Comme elle avait un peu pleuré la veille et sans bien savoir pourquoi, elle craignait d'avoir les yeux rouges.

C'était, je vous le jure, un charmant spectacle. Le soleil qui se levait là-bas tout au fond de la prairie, tombait en plein dans la fenêtre et de là dans la glace, au-dessus de la cheminée, si bien que le beau visage de Tonnette semblait entouré d'une auréole lumineuse. Peut-être en fût-elle la remarque, car elle se mit à sourire, et tirant d'un mouvement rapide sa résille blanche, elle éparpilla tout autour d'elle les belles boucles parfumées parmi lesquelles ce diable de soleil étincelait, comme s'il n'avait pas l'habitude de se trouver à pareille fête.

Raisonnablement parlant, tous ces trésors ne pouvaient appartenir à Dagoury, jamais, au grand jamais.

Le bon Dieu, qui est le plus grand de tous les artistes, n'avait pas fait certes une aussi belle créature pour qu'elle appartînt au premier venu, fût-il millionnaire, à un sauvage brutal qui ne doutait pas que tout était à adorer dans cette belle jeune fille, tout depuis le bout des ongles roses, jusqu'à la pointe des cheveux, depuis ces beaux yeux noirs, si doux et si limpides, jusqu'au brave petit cœur qui semblait vous regarder à travers.

Alors, elle se mit à ramener le peigne dans cette forêt depuis le haut de la tête jusqu'au bout des mèches les plus longues, levant ou abaissant le bras avec des gestes charmants et inclinant la tête sur son épaule une à mesure que le bras s'éloignait.

Et pendant qu'elle se peignait ainsi, elle pensait aux singulières allures de son cousin Dagoury; à la façon étrange dont il la regardait parfois à table, à la terreur instinctive qu'elle avait de se trouver seule avec lui, sans cependant s'expliquer les motifs de cette répulsion. Elle pensait aussi au meunier Mesnilgrand, dont son oncle lui avait annoncé la recherche; puis enfin, plus longtemps et avec bien plus d'abandon, à la jolie figure de M. Paul qui dormait à cette heure, sans doute, chez son ami le meunier.

Maître Dagoury le lui avait dit: il fallait prompte réponse, et il était tout surpris de ne pas la voir accepter avec enthousiasme une position pour toutes digne d'envie.

Alors rapidement elle natta ses cheveux, les fixa derrière sa tête avec des épingles et un peigne d'écaille, s'habilla prestement et ouvrit la fenêtre.

Les oiseaux s'en donnaient sous les branches des ormes et des hêtres; ils piaillaient, ils bavardaient par milliers, et ils s'enfuirent avec un grand fracas d'ailes, au bruit que fit la fenêtre en s'ouvrant, mais pour revenir bientôt en reconnaissant Tonnette, son premier bonjour étant pour eux d'habitude.

Ce matin-là, ils n'eurent pas les honneurs; Tonnette paraissait préoccupée et son regard était tourné du côté du moulin, dont la brise matinale apportait le tic-tac joyeux.

Les trois grandes roues marchaient à qui mieux mieux, et, dans la poussière d'eau qu'elles rejetaient, le soleil levant faisait des arcs-en-ciel.

Tonnette aperçut quelqu'un qui marchait dans la prairie, une longue ligne sur l'épaule et un panier en bandoulière, s'apprêtant à faire aux truites de la Douve une guerre matinale et acharnée.

C'était M. Paul; elle le reconnut, aussitôt à son chapeau de paille, qu'il portait toujours un peu penché sur l'oreille.

Alors, son cœur se mit à battre plus fort, puis à gronder quand elle vit le pêcheur se diriger du côté de la ferme. Elle eut un moment l'idée de fermer la fenêtre et de descendre, mais quelque chose la retenait, et plus M. Paul approchait au contraire, plus elle se penchait en dehors, et elle le dévorait du regard.

Tout à coup il l'aperçut et s'arrêta; puis, soulevant son chapeau de paille, il la salua de la tête et du geste, et enfin lui envoya un baiser. Elle rentra précipitamment.

En passant devant la glace, elle se vit rouge comme une fraise mûre. Qu'est-ce donc que cela voulait dire?

Tout simplement, mon Dieu! que la jolie fille aimait à la folie cet enfant.

Elle ne le savait pas au juste; mais quelque chose, en elle-même, lui donnait une grande allégresse, et en descendant l'escalier, toute tremblante et toute émue, elle se disait tout bas:

—Voilà du bonheur pour toute ma journée.

(A continuer.)

SOUSCRIPTION

Pour les inondés du Midi de la France.

Sommes encaissées par le trésorier.

Nouvelle-Orléans, 26 août 1875.

Liste No 51—Mr F. Limet.
16e versement.

Reçu de Mr Bonnecaze, comme recette additionnelle de la représentation donnée à l'Opéra par le Club Dramatique Louisianais	$ 10 00
Souscriptions recueillies, Paroisse Lafourche, suivant détail ci-dessous	150 75
Total	$ 160 75

Liste de souscriptions de la paroisse Lafourche.

Liste No 1.

Société de Bienfaisance et d'assistance Mutuelle de Thibodaux	$10 00
Rév. C. Ménard	5 00
Rév. C. Favre	5 00
A. W.	2 50
J. M. Vergez	5 00
Cash	1 00
Mrs Gamard	1 00
A. Bouron	1 50
E. Bourguin	5 00
H. H. Michelet	2 00
F. Sancan	5 00
H. Tétreau	2 00
Théodore Verrier	1 00
Mme Marie E. Hesse	1 00
C. Azema	5 00
Jean Dupré	1 00
C. Keller	1 00
E. Loiseau	3 00
H. Faure	2 00
Th. Thibodaux	1 00
Total	$60 00

Liste No 2.

Rév. P. M. Littilly	$5 00
J. Claudet	10 00
P. Rizan	5 00
Michel Cabary	5 00
G. D. Barrios	2 50
Henry Ballieux	1 00
Joseph Jénois	1 00
Total	$29 50

Liste No 3.

David Kling	$1 00
S. Blum	1 00
Cash	50
H. Hoffman	1 50
Cash	25
W. Brokoft	1 00
V. Saucan	5 00
J. Bourrée	1 00
J. D. Moore	1 00
H. W. Tabor	1 00
Lehmann Mayer	1 00
H. Vergez	5 00
H. Dancereau	1 00
E. Freund	50
Total	$20 75

Liste No 4.

B. Rossignol	$2 00
J. J. Boudreaux & Co	1 00
Jos. Kaufmann & Blum	2 00
Octave Himel	2 00
D. Himel	2 00
Un Français	2 50
do. do	1 00
Emile Vicknair	1 25
H. Vicknair	25
Himel & Dionne	1 00
Sylvere Bourg	1 00
P. Médus	1 00
J. Doleze	50
Total	$18 50

Liste No 5.

Louis Jugault	$1 00
L. Lacroix	1 00
C. F. Rendu	1 00
Léon Hemedinger	1 00
Léopold Lévy	1 00
L. N. Bourgeois	1 00
J. M. Lefort	1 00
Simon Klotz	1 00
Mme C. F. Rendu	1 00
J. W. Lefort	1 00
Total	$10 00

Liste No 6.

Thé. Gonaux	$1 00
Jos. Graziani	1 00
Auguste Fremen	50
Thos. K. McNeil, M. D.	2 50
C. Humbert, D. D. S.	1 00
Jean Larreul	1 00
Nicolas Valery	50
Total	$7 50

Liste No 7.

A. C. Ladreyt	$1 00
Charles Boyer	1 00
A. Lejeune	1 50
J. L. Amedée	1 00
Total	$4 50

Récapitulation:

Liste No 1	$60 00
" No 2	29 50
" No 3	20 75
" No 4	18 50
" No 5	10 00
" No 6	7 50
" No 7	4 50
Total général	$150 75

Liste No 54.
F. Carrazé.
2e versement.

A. Duco, grocer aux Abattoirs... 3 00

Récapitulations:

Liste No 54	$ 3 00	
" No 84	160 75	
		$ 163 75
Total des listes précédentes		6 194 00
Total à ce jour		$6 357 75

COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE DU PARTI DÉMOCRATE CONSERVATEUR DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 20 août 1875.

Les résolutions suivantes ont été adoptées par le comité et la publication en a été ordonnée:

1. Résolu, que le comité juge inopportun de convoquer une convention, rien n'étant survenu pour rendre cette convocation nécessaire.

2. Résolu, que ce comité, quand le moment sera venu, convoquera une Convention DÉMOCRATIQUE d'Etat pour désigner les candidats et pour donner à tous les éléments opposés au radicalisme l'occasion de se joindre à un parti national démocratique dans la campagne électorale de 1876.

3. Résolu, que les démocrates et les conservateurs dans tout l'Etat, sont invités à s'assembler dans leurs paroisses et districts représentatifs respectifs dans le but de donner pour instructions à leurs représentants dans l'Assemblée générale, de ne voter aucun subsides ou allocations pour le soutien du gouvernement Kellogg jusqu'à ce que les lois d'enregistrement et d'élection injustes et organiquement frauduleuses actuellement en vigueur aient été rappelées.

ROBERT H. MARR,
Président du comité central d'Etat.
OSCAR ARROYO, Secrétaire.

Association.

BUREAUX, No 46 de la rue Vieille-Levée.

TROISIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux prévisions de la Charte le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations dans l'année expirée le 30 septembre 1874—fin de la troisième année fiscale.

Total des bénéfices réalisés sur les bâtisses, du 1er octobre 1873 au 30 septembre 1874		2,349 53
Intérêt du 1er octobre 1873 au 30 septembre 1874		5,[illegible]
Dépenses générales, taxes, loyer, etc du 1er oct. 1873 au 30 sept. 1874	5,401 [illegible]	
Escompte provenant de billets payés avant l'échéance	241 45	
	8,642 81	7,261 33
Montant pour couvrir les dépenses générales &c.		1,381 48
		8,642 81

L'Association a l'actif suivant:

Billets payables tous les mois garantis par première hypothèque et privilège de vendeur	98,071 38½	
Effets à recevoir	7,180 15	
Propriétées foncières	947 35	
En caisse	88 68½	
Divers débiteurs	2,784 70	
Installations	1,000 00	111

PASSIF.

Actions payées en plein	77,350 00	
Actions payées en partie	5,229 00	
Compte de scrip	4,150 00	
Dividende No 1 non réclamé	1,273 20	
Divers créanciers	1,787 95	
Compte de dépôts	585 20	
Surplus de l'actif	20,[illegible] 43	111063

VAPEURS.

Pour l'été.

Mandeville et la Nlle-Orléans. Steamers de la malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer, fin marcheur,
CAMELIA,
capitaine Wm. Hanover,

partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de dix heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le VENDREDI et SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'au "Old Landing", sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Retour: il quittera "Old Landing" le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, Madisonville tous les matins, le DIMANCHE et le MERCREDI soir.

Des excursions régulières auront lieu. Le steamer partira d'ici DIMANCHE matin, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie, le MERCREDI matin à l'arrivée du convoi de 9 heures, et sera de retour le soir du même jour.

Il ne sera positivement pas reçu de frêt après le départ du convoi qui précédera celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Ces voyages seront réguliers à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

C. M. SORIA,
Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.
14 mai—

Excursion régulière du Dimanche, et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer à basse pression et de la Malle des Etats-Unis,
CAMELIA,
Capitaine Hanover,
fera régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI, des excursions aux susdites villes.

Il partira du Lac tous les DIMANCHES, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin, et le MERCREDI à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin, sera de retour le soir du même jour à temps pour prendre le convoi de sept heures et demie du soir pour la ville.

Prix aller et retour.

Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA, Agent,
25 avril—6m A No 28 de la rue de l'Union.

Le restaurant et la buvette aux prix de la ville, tenus par E. FRAPART.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P.M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur C. H. DURFEE,
R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, com.
Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
N. M. CARTER, 33 rue du Camp.
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.
BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune.
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.
24 déc.—

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA.
W. Burton, capitaine. T. Jobin, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 106 de la rue de la Commune.

Tout frêt pour le Bayou des Glaizes sera débarqué à Simmsport ou Big Bend Landing.
5 août—

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. Le nouveau bateau à vapeur
ST-JOHN,
Capitaine JAS. P. McELROY. Commis F. BERGERON.

Il descend tous les LUNDIS et VENDREDIS, le jour. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANCON, No 30 de la rue du Canal.

P. S.—Le bateau commencera le service MERCREDI, 4 août. Le taux du frêt est le même que celui de tous les autres bateaux qui font le même service. 28juil—2m

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Paquebot semi-hebdomadaire, régulier de Bâton-Rouge, Plaquemine et la Côte.

Le bateau à vapeur LESSIE TAYTOR,
Capitaine Allen Jumel, Chas. A. Brusle, commis, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à 12 heures, Midi, et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. Retour: Il partira de Bâton-Rouge tous les JEUDIS et tous les DIMANCHES soir.

Ce bateau prendra du frêt à un tarif aussi bas que n'importe quel bateau sur cette ligne.
12 mai—

Paquebot de la côte et de Lafourche jusqu'à Thibodeauxville.

Deux voyages réguliers par semaine, le bateau à vapeur fin marcheur,
KATE DICKSON.
U. D. TERREBONNE, capitaine
Claiborne Dugas et J. B. Landry, Commis.

Jours de départ tous les Mercredis et Samedis à 5 heures P. M. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à TERREBONNE, rue Conti, No 30.

Le KATE DICKSON fera son premier voyage SAMEDI prochain, le 25 courant. 25 août—1m

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodeauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur
BERTHA BRUNER,
Capitaine Jos. Dalféres. N. L. Dupuis et N. Dalféres Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS et tous les JEUDIS à 5 heures P. M.

Retour: il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, 30 rue Conti.
16 juillet—1an

Pour la Côte au-dessus de la ville

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent et le White Hall Saw Mill.—Trois fois par semaine. Le bateau à vapeur
W. J. FORTEVENT,
Capitaine J. A. Ruis; commis E. M. Valette et S. Héno, Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. COMAUX, 20 rue Conti.
9mai—

Pour la côte au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du couvent, 2 fois par semaine. Le bateau à vapeur
FAVORITE,
Capitaine C. R. Facot.

Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et vendredis à 10 heures du matin, il sera de retour tous les mercredis et samedis. Il y aura un commis au landing pour recevoir le frêt.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord.
29 août—1m.

PAQUEBOT DE LA MALLE.

Pour port Eads et la Côte, au-dessous de la ville.

Départ, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin. Pour Buras, et les débarcadères intermédiaires, et tous les mercredis prolongeant sa course jusqu'à Port Eads et les vendredis jusqu'à Pilot-Town. Le beau bateau à vapeur
IBERIA.
Capt. Geo. A. Sheldon, Commis, Jno M. Conkey

Pour frêt ou passage, s'adresser au No 26 de la rue Carondelet, bureau de la Compagnie A. M. T.

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Germania National Bank
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
31 décembre 1874.

ACTIF.

Billets escomptés		$ 663,758 22
Prêts sur demande		63,365
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation		300,000
Primes sur les bonds ci-dessus		28,000
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation		13,500
Actions et bons divers		23,263
Dû par des banques et des banquiers éloignés		9,165 0
Mobilier et accessoires		5,900 00
Avoir en argent:		
Bonds des E. U. en main	112,000	
Comptant en caisse ici	451,629 26	
Do dans les banques de New-York	204,860 1	768,490 66
Total de l'actif		$1,880,441 92

PASSIF.

Capital payé		$ 300,000
Excédant de fonds		27,000
Billets émis		267,100
Dépôts		1,173,804 65
Dû à des banques et à des banquiers éloignés		64,180 57
Profits bruts pendant les 6 derniers mois	67,866 62	
Moins dépenses et taxes	19,506 87	
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $22,500 a été déclaré aux actionnaires)		48,356 75
Total du passif		$1,880,441 92

LOUIS SCHNEIDER, Président.
WERM. ROEHL, Caissier.

BANQUE NATIONALE DE LA NLLE-ORLÉANS.

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES

Prêts et escomptes	333,768 32
Tiré en sus	1,427 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation	200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques	2,800 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	8,377 88
Dû par d'autres banques nationales	6,396 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	561 07
Propriétés foncières, mobilier et installations	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,149 28
Primes payées sur bons des E. U.	24,000 00
Chèques et autres items au comptant	290 40
Echanges pour le Clearing-House	30,065 81
Billets d'autres banques nationales	10,277 00
Petite monnaie et compris les nickels	945 05
Espèces	844 13
Billets Legal Tender	70,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachats	9, 00 00
Total	$714,922 55

PASSIF

Capital payé	$200,000 00
Surplus	1,000 00
Autres profits non partagés	72,802 44
Billets de la Banque nationale en circulation	178,280
Dépôts individuels	253,227 97
Certificats de dépôts payables sur demande	2,880 00
Certificats de dépôts à terme (time)	2,000 00
Dû à d'autres banques nationales	955 37
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat	2,793 88
Total	$714,922 55

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact,

JOHN H. PIKE, Caissier.
Signé sous serment pardevant moi, ce 7 octobre, 1874. GEO. W. CHRISTY, Notaire Public.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

VILLE-DE-PARIS, Lachesnez, samedi, 4 sept.
AMERIQUE, Pouzols, samedi, 18 septembre,
PEREIRE, Danré, samedi, 2 octobre.

PRIX DU PASSAGE en OR (y compris le vin) Première cabine, extérieure $120. Intérieure $110—Seconde $72—Troisième $40.—Entrepont, $26 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires.

Billets aller et retour à prix réduits.

GEO. MACKENZIE, Agent, 55, Broadway, New-York, ou à L. GRAND, Agent,
nov—1m Gallier Court, Lettre H, N. O.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton a Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD

Partiront comme ci-dessous:

	De Brême.	de la Nlle-Orls.
Hannover	15 sept.	17 oct
Frankfurt	13 oct.	14 nov.

Les jours de départ subséquents seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le frêt.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres .... $150 en or.
Entrepont .... 60 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, Londres, au Hâvre ou à Brême:
Chambres .... $150 en or.
Entrepont .... 45 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres .... $35 en or.
Entrepont 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
8 août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

Steamers de la ligne White Star,

Pour Queenstown et Liverpool,
Transportant la Malle des Etats-Unis.

Steamers neufs et puissants, partant de New-York le SAMEDI, de Liverpool le JEUDI et faisant escale à Cork Harbor en allant et en revenant.

REPUBLIC, Samedi, 4 sept. à 7 30 A. M.
BRITANNIC, Samedi, 11 sept., à 2 P. M.
GERMANIC, Samedi, 18 sept, à 7 A. M.
ADRIATIC, Samedi, 25 sept, à 2 P. M.
CELTIC, Samedi, 2 oct, à 6 30 A. M.
BALTIC, Samedi, 9 oct., 12 30 P. M.
BRITANNIC, Samedi, 16 oct, 6 A. M.
GERMANIC, Samedi, 23 oct, 1 P. M,

Du White Star Dock, Pier 52, North River.

Ces steamers, les plus fins marcheurs, sont de grandeur uniforme; il n'en est pas qui soient mieux disposés. Le salon, les chambres, le fumoir et les chambres à bain se trouvent au milieu des steamers, où le bruit se fait le moins entendre, où les passagers sentent le moins le mouvement et ont un comfort qu'on n'avait pas encore obtenu en mer.

PRIX—Salon, $80 et $100, or: pour le retour, $175 or. Entrepont à bas prix.

Traites de 1 livre sterling et au-dessus.

Pour l'examen des plans et autres renseignements, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, No 19 Broadway, New-York, ou à A. K. MILLER & Co., Agents, No 35 de la rue Carondelet Nlle-Orléans.

Des billets se vendent à la Nlle-Orléans, pour tous les points de l'Europe. 1er avril—1m

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer KNICKERBOCKER, Kemble, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Mercredi, 1er sept, à 5 h. P. M.

Passage .... $50.

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 61.

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers
CITY OF MEXICO....Capt. W. B. Sherwood.
CITY OF MERIDA....Capt. J. W. Reynolds.
CITY OF HAVANA....Capt. F. J. Phillips

Le steamer CITY OF MERIDA,
Commandant J. W. Reynolds,
partira de son quai, au pied de la rue Calliope 1er District, le SAMEDI, 28 août, à 8 h. du matin.

Passage pour Vera Cruz .... $80. en or.

F. ALEXANDRE & SONS, 31 Broadway, New York,
Pour frêt ou passage, s'adresser à J. M. WITHERSPOON, Agent, Au No 50 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MEXICO partira le 18 septembre.
13 nov—1an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.
Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine, 1500 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrett, 1500 tonneaux
C. W. LORD, L. Colton, 1000 tonneaux

Départ .... août, à .... heures P. M.
Le beau steamer de 1ère classe,
C. W. LORD,
Commandant L. Colton

Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.) $40
Passage pour Philadelphie 50
Billet donné à New-York pour tout le voyage 50

Pour frêt ou passage, s'adresser à EDWARD A. YORKE, Agent, au coin des rues Carondelet et Gravier
4 nov—1 an.

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms Passports procured from Washington.

Residence No 183 Esplanade Street.

Rapport sur l'Etat
— DE LA —
BANQUE NATIONALE DE L'ETAT,

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du mercredi 30 juin 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$1,115,402 13
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation		556,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		35,718 45
Dû par des agents de réserve approuvés		88,731 96
Dû par d'autres banques nationales		23,095 88
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat		159,018
Propriétés foncières, mobilier et installations		138,718 10
Dépenses courantes et taxes payées		33,563 69
Primes payées		56,600 00
Echanges pour le Clearing-House	$121,818 22	
Billets d'autres banques nationales	36,802 00	
Petite monnaie, (y compris les nickels)	2,875 79	
Espèces	77,379 17	
Billets Legal Tender	466,823 00	$705,698
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis (5 pour cent du montant en circulation)		25,000 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis (autre somme que le fonds de rachat de 5 pour cent)		4,000 00
Total		$2,996,545 95

PASSIF

Capital payé		$850,000 00
Surplus		38,590 84
Autres profits non-partagés		57,474 50
Billets de banque nationale, non rachetés		500,000 00
Dividendes non payés		6,931 15
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,322,571 09	
Certificats "demand" de dépôts	7,000 00	
Chèques certifiés	12,850 56	
Chèques du caissier, non-payés	100 00	
		1,342,521 65
Dû à d'autres banques nationales		79,541 16
Dû à des banquiers et à des banques de l'Etat		91,486 65
Total		$2,996,545 95

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la banque ci-dessus nommée, déclare solennellement que je crois le tableau qui précède exact.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 14me jour de juillet 1875.

THÉO. GUYOL, notaire public.

Exact—Témoins:
G. A. WILLIAMS,
JOS. DUNBAR,
WM. G. VINCENT,
Directeurs.
15juil—1m

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas — Donaldsonville —

Le bateau à vapeur FRANK MORGAN,

partira, du pied de la rue Bienville, JEUDI, 13 mai, et, ensuite, tous les jours, à 7:45 A. M., pour Westwego, avec les passagers, pour toutes les stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il sera de retour à 6 heures du soir.

On reçoit le frêt, au même endroit, tous les jours, à 2 heures de l'après-midi, et il arrive à destination le lendemain matin.

Le bateau ci-dessus touchera à la rue Jackson pour les excursions du DIMANCHE.

Prix réduits et une heure et demie de plus données aux passagers qui vont et reviennent le même dimanche. C. K. PAYNE, Agent.

C. H. ALLEN, Directeur-général.
12mai—6m

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à l'"ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour...25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans...10 cents.

Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et autant pour le retour—

Départs de la ville.	Départs du Lac.
6 heures A. M.	7 heures A. M.
7½	8½
9	10
10½	11½
Midi	1½ P. M.
2 P. M.	2½
3	3½
4	4½
5	5½
6	6½
7	7½
8	8½
9	9½
10	10½

Tous les Dimanches un train partira de la ville à 4 heures du matin.

Les dimanches un train partira toutes les demi heures, dès 2 heures de l'après-midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN, Surintendant-général.
5 mai—

THE MOBILE LINE.

On and after May 23, 1875.

Trains leave depot foot Canal street as follows
EXPRESS AND MAIL, DAILY, at 8 a. m.
Coast accommodation, daily, except sunday, 3 15 p.m.
Through night express daily, at 4 40 p. m.

Arrive:
Express and Mail daily at 3 55 p. m.
Coast accommodation, daily, except sunday 10:05 a. m.
Through night Express, daily at 11:30 p. m.

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, Cincinnati, Lynchburg, Virginia Springs and Baltimore, without change.

Office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel. D. B. ROBINSON, Supt.

LIGNE DE MOBILE.

A partir du 23 Mai 1875.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit:

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 heures du matin.

Train d'agrément, tous les jours excepté le dimanche, à 3.15 p. m.

Express du soir tous les jours à 4 h. 40 m de l'après midi.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans:
Express et malle, tous les jours, à 3 h. 55 m. de l'après-midi.

Train d'agrément, tous les jours, excepté le dimanche, à 10:05 a. m.

Express du soir, tous les jours à 11 heures et demie du soir.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, Cincinnati, Lynchburg, les sources de la Virginie et Baltimore, sans aucun changement.

Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel.

D. B. ROBINSON, Surintendant.
25 déc—

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:
(Du dépôt, au pied de la rue des Calliopes.)
A partir du 28 décembre.

DEPARTS.		ARRIVÉES.	
Express	7:50 A. M.	Express	7:40 P. M.
Malle	5:50 P. M.	Malle	10:20 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général. 14 jv 75

New Orleans, St. Louis & Chicago R. R. Co. (Great Jackson Route.)

From Calliope street Depot.
From December 28—1874

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7:50 A. M.	Express	7.40 P. M.
Mail	5:50 P. M.	Mail	10.20 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST LOUIS-CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. any 14 75

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT 1/2 HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Tèche, au-delà de Brashear, est moindre que par tout autre route. Des contrats spéciaux pour les marchandises expédiées pour ces points de [illegible] seront faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets de "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour frêt ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.
27mai— CHS. A. WHITNEY CO., Agents.

Premier état annuel
—DE—
L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Au No. 152 de la rue du Canal,
Le 13 décembre 1872.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans la partie fractionnelle de l'année expirée le 31 décembre 1872.

Primes d'incendies	$52,541 [illegible]	
Primes de rivières	1,112 5	
Total des primes		$53,615 18
En moins—primes non expédiées		35,376 79
Montant net des primes		$17,938 39
A déduire:		
Pertes par les incendies—payées	$226 83	
Dépenses générales, moins profits, pertes et intérêts	12,164 96	12,391
Montant réservé pour pertes non réglées		$5,546 60

L'ACTIF de la compagnie est comme suit:

Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées valant $306,450	$151,222 40
Propriétés foncières appartenant à la compagnie	17,500 00
Prêt garanti par des actions	1,009 00
Actions appartenant à la compagnie	27,550 00
Bons des Etats-Unis	5,000 00
Effets à recevoir	3,226 85
[illegible] 8 pour cent d'intérêt	19,350 0
Intérêts	10,442 44
Primes en voie de recouvrement	17,430 86
Effets à recevoir pour primes	300 00
Dans la caisse de la banque et entre les mains du trésorier	12,419 79
Mobilier du bureau, coffre-fort, fournitures d'agence	2,048 75
Capital souscrit, en voie de règlement	69,451 50
	$355,942

PASSIF.

Capital, 4,183 2-3 actions, de $100, assurées à $75 l'action	$313,750
Montant réservé pour garanti surmontant tous les risques non expirés, formant 50 pour cent des primes non expirées	17,938 3
Primes non expirées, moins 50 pour cent réservé	17,938 40
Montant réservé pour perte non réglées	5,546 60
Salaires non payés	759 11
	$355,942 50

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

WM. H. STEVENSON, Président.
DOUGLAS WEST, Secrétaire P. F.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 3 [illegible] A. D. 1874.

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIEME ETAT ANNUEL.
Année expirée le 31 juillet 1874.

Montant reçu de membres associés sur décès	$54,256	
Montant reçu, intérêt et dividendes	2,167 44	
Montant au crédit des profits et pertes	31,130 45	
		$87,554 34
Montant payé sur 26 décès	$45,450 00	
Annonces, Fournitures de Bureau, frais de Cour, de Poste Loyer et Salaires	10,679 28	$56,129 2
		$31,425 06

PASSIF.

Polices série "A"	$5,802 25	
Polices série "B"	4,276 17	$10,078 [illegible]

ACTIF.

En caisse	$2,255 56
Décès payés "non réclamé"	4,500 00
Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton	7,640 00
Chemin de fer Canal et Claiborne	5,316 25
Banque d'Amérique	4,210 50
Banque Nationale Mutuelle	5,000 00
Dû sur assessments en voie de recouvrement	8,505 00
Meubles de Bureau	1,486 63
Billets à recevoir	1,38[illegible]

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
— DE LA —
Nouvelle-Orléans,
Au coin des rues Canal et Camp.

QUINZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes (compagnie locale et agences) de l'année expirée le 31 décembre 1874.

Sur risques d'incendie	$485,120 58	
Sur risques de mer	88,982 55	
Sur risques de rivières	94,394	$668,497 91
En moins—réservé pour risques non expirés le 31 décembre 1874	166,601 53	
Primes remboursées	33,222 73	199,824 26
		$468,673 65
Plus intérêts		35,365 14
		$504,038 79

Compagnie locale et agences		
A déduire, réassurances	$ 45,109 90	
Pertes par le feu	$161,144 62	
Pertes sur mer	57,422 42	
Pertes sur les rivières et dans l'intérieur	51,427 45	270,[illegible]
Dépenses générales	55,250	
Taxes	19,430 0	
Commissions	35,550	
Réfraction (rebate)	51,494 30	
		476,836 06
Bénéfice net		$ 27,202 71

L'actif de la compagnie est comme suit:

En caisse	$ 65,050 89
Primes en voie de recouvrement	92,123 77
Garanties et billets hypothécaires	211,959 84
Effets à recevoir pour primes	12,481 04
Bonds de la ville et autres bonds	139,616 56
Actions de la Cie du Gaz et autres actions	74,409 50
Primes d'agences en voie de transmission	3,787 21
Dû par des compagnies d'assurances	7,280 61
Propriété foncière au coin des rues Canal et Camp	70,682 77
Autres propriétés foncières	70,532 64
Succursale, troisième district, prime en recouvrement	1,875 70
Compte suspendu	3,070 16
	758,580 68

PASSIF.

Capital	$500,000 00	
Réserve pour risques non expirés le 31 décembre 1874	166,601 53	
Intérêts et dividendes non recouvrés	6,737 15	
Réclamations contre la compagnie	4,293 73	$677,632
Surplus plus que suffisant pour couvrir la dépréciation		$ 80,928 27

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 15 janvier 1875.

JOHN LEMONNIER,
Troisième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans.

Le 14 du courant, à une réunion des directeurs, il a été résolu de payer le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayant-cause, à dater du 1er février prochain,

J. W. HINCKS, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1875.

DIRECTORS.

W. B. SCHMIDT,	A. M. BICKHAM,
PLACIDE FORSTALL,	AD. SCHREIBER
H. GALLY,	JULES TUYES,
CHARLES LAFITTE,	W. A. BELL,
W. VAN BAMTHUYSEN,	D. FATJO,
EMILE BOUNY,	D. D. ROGERS.

17janv—

Second Etat de Situation
— DE LA —
COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1874, à savoir:

Sur risques de feu	$114,082 22	
Sur risques de mer	59,331 27	
Sur risques de rivières	29,586 94	
Total des primes		$203,000 53
Moins primes rendues		3,154 77
Primes acquises		$199,845 76
Déduit—Pertes par le feu	$45,105 89	
Pertes sur mer	42,115 79	
Pertes sur rivières	15,476 58	
	$102,698 07	
Réassurances	21,916 79	
Réfactions (rebate)	9,582 07	
Taxes	7,480 93	
Loyer	3,750 00	
Dépenses, et profits et pertes	26,818 19	
		$172,[illegible]
Réservé pour primes non-terminées		$17,830 [illegible]

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital en Stock-notes	[illegible]
Comptant	62,426 0
Comptes en voie de collection	15,860 3
Billets recevables	2,380
Prêts sur garanties	60,050 00
Prêts sur hypothèques	61,846 25
Stocks et Bons	5,876 50
Installations de bureaux et meubles	2,000 00
En mains d'agents en Europe, etc	6,125 43
	$296,517
Moins intérêts non-payés et dividendes	3,196
	$294,320 [illegible]

Copie correcte transcrite des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Vice-Président.
L. W. BAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 20me jour de janvier 1874.

E. BOUNY, Notaire public.

Directeurs (Trustees) élus pour servir en 1874:

A. Baldwin,	S. Henderson,	G. P. Blancan
A. Tertrou,	O. Bercier,	G. J. Leeds,
A. M. Fortier,	F. Laborde,	T. L. Airey,
B. Huff,	J. Brunaso,	M. Keiffer,
A. Hirsch,	E. K. Bryant,	O. Hopkins,
H. Kern,	W B. Conger,	A. Palacio,
H. Beer	R. De Gas,	E. Ganucheau.
J. B. Camors.	W. A. Bell	H. Roos.

Mechanics' and Traders' INSURANCE COMPANY,
Au No 14 de la rue Carondelet.

QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes de l'année expirée le 31 août 1873:

Primes sur l'incendie	$129,031 46	
Primes de mer	24,210 02	
Primes de rivières	5,867 57	
Primes sur les risques, non expirées le 31 août 1872	42,000 00	
Total		$201,300 6
A déduire primes non expirées et primes remboursées dans l'année		50,125 43
		$211,068 63
Pertes payées dans l'année:		
Sur les risques d'incendie	$64,617 20	
Sur les risques de mer	17,695 31	
Sur les risques de rivières	18,331 71—100,644 22	
		$110,222 41
En moins,		
Réfaction (rebate), 15 pour cent	$5,562	
Réassurances	15,633 41	
Dépenses, taxe, licence, intérêt	8,446 30	
Réservé pour pertes non réglées	20,000 00—48,641 84	
Bénéfice net		$61,597 57

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$50,716 25
Effets à recevoir pour primes et prêts, garantis	204,047 [illegible]
Primes en voie de recouvrement	481 9
Actions, bons, actions, etc., de banques compagnies d'assurances, etc.	3,255 45
Propriété foncière	4,557 52
Billets d'actions (stock notes)	262,236 56
	$552,355 17

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, notaire public, le 20 septembre 1873.

CHAS. A. AUDRY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré:
Intérêt sur le capital payé .... 10 pour cent.
Dividende sur le susdit 5
Dividende sur primes remboursées 15

Le tout sera porté au crédit des billets d'actions (stock notes) et il sera émis des certificats pour les dits dividendes à dater du lundi, 20 octobre prochain.

DIRECTEURS.

C. W. Allen,	G. A. Green
A. J. Aiken,	I. L. Haas,
J. A. Braselman,	Col. T. H. Hunt,
W. T. Blakemore	J. D. Hill,
I. Bloom,	Jas. B. Lanphier,
Sam. Boyd,	Robert L. Moore,
C. H. C. Brown,	John Myers,
John D. Cobb,	H. J. Mullan,
Geo. W. Church,	Edward Nalle,
J. E. Campbell,	G. W. Sentell,
Lloyd R. Coleman,	W. B. Thompson.

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle [illegible] et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, [illegible], à côté des bureaux de MM. C. H. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYE $500,000

EXTRAIT DU DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL—1874.

Montant net des primes, escompte et intérêt		$334,376 47
Pertes, dépenses, taxes	$196,868 76	
Fonds en réserve, $10,000 et dividende sur le capital, 10 pour cent	59,626 54	
		255,515 30
Bénéfice net		$78,861 17
Actif de la compagnie—VALEUR AU COMPTANT SUR LE MARCHÉ		
Actions, bons, prêts et effets à recevoir		$409,870 06
En caisse et primes en voie de recouvrement		129,775 71
		$539,645 77

Dividende payé sur actions, DIX POUR CENT par an, et sur les polices participantes VINGT-CINQ POUR CENT, payable comptant.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices sur les risques de feu, de rivières et de mer, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont réglées promptement, à des conditions libérales, aux bureaux de la compagnie, No 61 de la rue du Camp, coin Commercial Alley.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1875—

JNO. G. GAINES,	JAS. I. DAY,
R. J. HART,	LIONEL C. LEVY,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP
HUGH WILSON,	JAMES BYRNES,
A. BISCOE,	J. L. HARRIS,
A. BALDWIN,	W. B. SCHMIDT,
CHAS. MACREADY,	L. ALOUS,
W. E. SEYMOUR,	ISAAC L. HAAS,
RICHARD FLOWER,	SCOTT McGEHEE,
J. WEIS,	GEO. JONAS,
E. W. TAYLOR,	D. FATJO,
J. C. MORRIS,	T. L. AIREY.

7 mars—au 1er janvier.

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLEANS.

DIX-HUITIÈME ETAT

De situation annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à la charte de la dite Compagnie.

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 avril 1875.

Primes d'incendie	$90,384 55	
Primes sur les rivières	13,066 58	
Primes maritimes	9,042 32	
	112,493 35	
Moins, primes remboursées	2,425 69	
		$110,067 73
Pertes payées dans l'année—		
Pertes par l'incendie	$22,189 68	
Pertes sur les rivières	16,422 12	
Pertes sur mer	816 17	
	$39,427 94	
Réassurances	4,589 91	
Loyer	2,500 00	
Taxes	3,350 35	
Réfaction (rebate)	10,277 95	
Dépenses, moins l'escompte et l'intérêt	6,467 30	
Réservé pour risques non terminés	27,171 00	93,804 35
		14,263 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par nantissement	5,739 67
Prêts garantis par hypothèque	31,006 12
Effets à recevoir pour primes	12,460 96
Actions, bons et autres obligations	143,586 83
Propriété foncière	5,447 24
Primes en voie de recouvrement	18,100 69
En caisse	27,082 54
	$243,434 38

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé, assermenté, pardevant moi ce huitième jour du mois de mai 1875.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a déclaré un dividende de cinq piastres par action, payable à partir de mardi, 11 mai.
9 mai—

Commercial Insurance Company of New Orleans.

120......RUE DE LA COMMUNE......120

NEUVIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année expirée le 31 mars 1875

Feu	$60,583 60	
Mer	12,839 20	
Rivières	50,181 32—$123,604 12	
Plus—risques non expirés le 31 mars 1875	15,745 00	
	139,349 12	
Moins—primes non expirées le 31 mars 1875	17,200 00	
Montant net des primes		$122,149
Perte par le feu	$9,519 84	
Pertes sur les rivières	33,541 35—$43,161 19	
Réfaction (rebate)	25,334 23	
Réassurances	8,699 08	
Primes remboursées	1,825 10	
Taxes	14,211 50	
Casuel	3,170 42	
Loyers	6,588 38	
Dépenses	15,408 43	
	$117,898 38	
Moins Intérêts profits et pertes	20,192 18	—$97,70[illegible]
Bénéfice net		$24,[illegible]

ACTIF.

Effets à recevoir	$226,984 43
Mobilier	4,933 92
Actions du Harbor boat	850 00
Bons de la Ville	1,820 00
Actions de la banque de l'Etat	3,600 00
Comptes pour recouvrements net	14,673 51
En caisse	95,100 00
	$347,412 56

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1875.

J. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce 13 avril 1875.

E. J. IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 12 avril 1875.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de DIX POUR CENT sur le capital de la compagnie est déclaré payable sur demande. 15 avril—1m

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues		$127,[illegible]
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$84,647 [illegible]	
Réassurances, réfactions (rebate), dépenses, etc	[illegible]	
		124,901 [illegible]
		$2,215 1
Total de l'Actif		$794,219 1

DÉCLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider
A. Eimer Bader,	Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
N. A. Baumgarden,	Th. Lilienthal,	R. Sieg,
Isaac Scherck,	E. F. Del Bondio,	C. H. Miller,
J. N. Schwarz,	H. Eicke,	S. I. Nasits,
Louis Schwarz,	Chas. Engsfeld,	H. Pohlman,
X. Weissenbach,	H. R. Gogreve,	F. Roder,
E. Wildermann,	[illegible]	[illegible]

L'Union Française.

A l'élection générale, tenue le 10 décembre dernier, les personnes suivantes ont été nommées membres du Conseil de Direction pour l'année courante. Messieurs:

L. Breton,	Alph. Walz,	E. Larue
A. Jas,	V. Nippert,	J. Leisy
A. Granger,	J. G. Spor,	V. Malgnan
J. B. Seguin,	E. Scheidecker,	P. Malard
J. B. Mondiegt,	M. Bochet,	P. Tissé, jr
H. Salomon,	R. Saloy,	Ch. Frantz
L. Grand,	A. Bonnet,	Ch. Lacoume
J. J. Reiss,	J. Anglade,	M. Leblond

et à une assemblée de la Direction ont été nommés:

MM. L. BRETON—Président honoraire,
E. LARUE—Président,
A. JAS—Vice-Président,
A. GRANGER—Vice-Président,
J. B. SEGUIN—Trésorier,
J. B. MONDIEGT—Secrétaire

Par ordre de la direction, J. B. MONDIEGT, Secrétaire.

ASSURANCES.

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL
— DU —
Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873:

Primes reçues durant l'année terminée le 31 décembre 1873, y compris les Risques non terminés de 1872		$182,023
Primes sur les Risques de feu	$120,490 75	
Primes sur les Risques de rivières	12,811 46	
Primes sur les Risques de mer	23,721 13	
Moins les primes rendues	3,727 66	
Moins les primes sur Risques non terminés en 1873	30,687 00—	34,414
Primes nette pour l'année 1873		$148,608 14
Déficit pour l'année 1873		33,246 52
		$156,354 66
Pertes payées durant la même période—		
Sur les Risques de feu	$30,957 [illegible]	
Sur les Risques des rivières	10,776 [illegible]	
Sur les Risques de mer	35,725 42	
		7,461 84
Réassurances		
Taxes		
Réfaction au lieu de scrip	15,954 01	
Dépenses et Profits et Pertes, moins le compte de loyer	26,797 98	
Intérêt dû sur les Scrips non encore payés	4,309	
	$54,965 26	
Moins escompte et intérêts	25,612 42—	29,372
		$156,354
Pertes non réglées		30,00[illegible]
		$186,35[illegible]

La Compagnie possède l'Actif suivant:

En caisse	$22,408 54	
Effets à recevoir sur prêts et sur gages		
Effets à recevoir sur Primes		$32,573 35
Effets à recevoir en voie de recouvrement		81,062 91
Propriété foncière		50,000 00
Bons de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nouvelle-Orléans		298,546 00
Actions de Banques		44,200 00
Actions de la Compagnie Vallette Dry Dock		4,000 00
Actions du Harbor Protection Company		994 16
Bons de la Grand' Loge des Maçons Libres et Acceptés		4,000
Bons I. O. des O. F. Hall Association		5,00
Actions de Compagnie d'assurance		3,80
Bons du Mechanics' and Agricultural Fair Association		2,
Compte suspendu de Bons et d'Actions		255,156 00

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. BROTHER, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire soussigné, ce seizième jour de janvier, A. D. 1874 comme l'attestent ma signature et le sceau.

ANDREW HERO, Notaire Public.
17 janv—1m

Association d'Assurances
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, 102 rue du Canal.

CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1875

CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 21 décembre 1874:

Primes sur les risques de feu	$4[illegible] 17	
Primes sur les risques de mer	60,[illegible] 12	
Primes sur les risques de rivières	22,9[illegible] 24	
Total		$[illegible],661
En moins:		
Primes sur risques non expirés	$123,724 24	
Primes remboursées	2,477 32	$126,101 56
Primes nettes acquises		$[illegible]
A ajouter:		
Intérêts	16,24[illegible] 27	
Profits et pertes	4,0[illegible]	
Primes sur l'or	816 1[illegible]	21,[illegible]
		$4[illegible]
Pertes payées sur les risques de feu	$145,170 18	
Pertes payées sur les risques de mer	34,964 78	
Pertes payées sur les risques de rivières	13,429 38	
Pertes en litige	5,812 00	
Pertes non-ajustées et ajustées et non échues	12,129 55	11,506 59
Réassurance		11,589 68
Réfaction (rebate)		36,856 47
Commissions d'agences		21,904 83
Dépenses d'agences		5,910 23
Licence		1,000 00
Dépenses de bureau		26,323 17
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc		9,223 89
Frais de Cours et d'avocats		123 21
		226,16[illegible]
Bénéfice net		$91,479 29

ACTIF.

En caisse:		
Dépôt au Germania Natl. Bk.		$76,987 24
" Louisiana Natl. Bk.		5,441 19
En mains d'agents aux E. U. et en Europe		28,776 64
Dépôt dans le N. O. National Banking Asso. $32,933 42, évalué		25,000 00
Effets à recevoir pour primes		12,061 07
Prêts sur hypothèques		147,542 28
Prêts sur nantissements		20,733 19
Effets à recevoir		16,613 29
Bons		32,413 88
Actions		35,556 78
Primes en voie de recouvrement		49,459 52
Propriété foncière		5,135 64
Propriété mobilière		25,000 00
Dû par divers		6,697 77
		494,458

PASSIF.

Capital payé en plein, (actions de $30)	257,680 00	
Dividendes d'intérêt de 1872 et 1873 non-réclamés	3,012 50	
Primes sur risques non terminés	123,724 24	
Pertes non réglées	17,941 55	
Dû à divers	701 21	402,959 50
Surplus		$91,479

Le tableau qui précède est une copie exacte de livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Secrétaire. M. MUSSON, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce douzième jour de Janvier 1875.

G. LeGARDEUR, Jr., Notaire Public.

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 11 Janvier 1875, il a été résolu de payer sur demande les Dividendes suivants:

1o Un Dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874 sur le Capital de $30 par action;

2o Un Dividende, au Comptant, de quinze pour cent aux actionnaires sur le montant ne de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1874, en sus de la Réfaction (rebate) de 15 o/o, ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant brut de leurs primes;

De porter au Fonds de Réserve la somme de $11,029 06 à investir en sécurités du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte amendée.

G. LANAUX, Secrétaire. M. MUSSON, Président.

DIRECTEURS:

L. J. WEBSTER,	A. J. GOMILA,
ABE HIRSCH,	JOHN LEISY,
J. B. CAMORS,	E. F. GOLSAN,
I. K. SMALL,	J. PLAISENT,
LOUIS SCHNEIDER,	HEN. ABRAHAM,
PIERRE LANAUX,	M. MUSSON.

14 janv—1m

ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 9 Janvier 1874

ACTIF:

Prêts et escomptes		$656,894 [illegible]
Bonds des Etats-Unis		665,000 00
Primes sur Bonds des Etats-Unis et sur or		73,755 40
Diverses actions		17,772 50
Dû par Banques et Banquiers		9,209 27
Propriétés foncières, meubles et installations		35, 5 68
Dépenses courantes		[illegible] 75
Billets du Trésor (Legal Tenders)	$222,000 [illegible]	
Billets de Banques Nationales	11,599 56	
Or	14,606 [illegible]	
Chèques sur banques locales payables en currency	190,803 [illegible]	438,508 84
		$1,687,822 27

PASSIF:

Capital payé	$600,000 [illegible]
Surplus	11,353 13
Circulation	570,300
Dépôts	[illegible]
Chèques du caissier	[illegible]
Escomptes, Intérêt et Change	[illegible]
Dû à Banques et Banquiers	[illegible]
Dividendes non-réclamés	[illegible]